

# MICROTEL - MULTIMÉDIA

# Confédération Française des Fédérations et Associations de Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.

33 Rue Saint Ausone 1600

16000 ANGOULÊME

**6.82.78.29.85** 

Http://www.microtel.fr.eu.org

microtel.multimedia@wanadoo.fr

# Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Dimanche 27 Avril 2008 de 10 h 45 à 11 h 45 à Châteauroux (Indre) Ordre du jour :

- 1. Rapport Moral 2007
- 2. Rapport Financier 2007
- 3. Barème de cotisations 2008/2009 et Budget Prévisionnel 2008
  - 4. Election du Conseil d'Administration

Nombre Total d'adhérents : 2656, Quorum : 1328, nombre maximum de voix un mandataire : 797, tous les adhérents étaient représentés.

### 1. RAPPORT MORAL 2007

Après plus d'un quart de siècle d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Et un quart de siècle ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le "zapping" semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

N'hésitons pas à nous targuer d'être très probablement la plus ancienne des associations de ce type en France. Et la modestie de nos effectifs actuels ne représente pas à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ce quart de siècle tant sur le plan local que régional et national.

Et ce résultat n'est pas dû au hasard mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Vingt neuf ans après la première création, c'est-à-dire une génération plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2007 a été la dixième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne

peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la principale ressource est issue d'une fraction minime des cotisations des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. Une commission ANCV de 2% seulement est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réunit tous les mois sauf durant les vacances par l'emploi de nouvelles techniques via Internet, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a été actualisé, avec l'aide de Fédérations Régionales et de membres du Bureau de la Confédération, pour ne laisser figurer que les clubs en fonctionnement, ne pas dévaloriser l'image des autres clubs et du serveur lui-même, qui se doit d'être un reflet en " temps réel " des Clubs et Fédérations.

Il est encore en cours d'évolution sous la responsabilité des directeurs techniques. Chaque club est invité à en faire de même pour que cet outil soit conforme à sa destination. Les procès verbaux des Assemblées Générales sont publiés sur le serveur.

La Confédération cordonne l'organisation des Rencontres Nationales. Le Bureau du Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain.

Ces Rencontres Nationales annuelles, support des Assemblées Générales, qui réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end, facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2007 elles se sont tenues à Montélier dans la Drôme, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Jean-François SBARDELLA infatigable animateur du club local, au soutien de Jacques GOLDSCHNEIDER animateur de la FRAMIF et de Roger SCHOTT animateur de la Fédération Lotharingie et de leurs équipes. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours du meilleur club Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs, à travers l'analyse de différents critères : Technique, Vie associative et sociale, Communication avec l'environnement, Gestion, etc. Un seul prix a été attribué en 2007 à Microtel Montélier pour l'ensemble de ses actions.

Afin d'améliorer la participation à ce Concours, lors de la réunion de novembre, le Conseil d'Administration à donné une nouvelle orientation à ce Concours pour qu'il devienne le « Concours Microtel Multimédia ». Les associations ou fédérations doivent adresser à la Confédération un support reproductible contenant une réalisation d'ordre éducative, ludique, informative ou de gestion; qui peut être utilisée directement, ou transposable, par une autre association ou fédération. Dans le but d'accroître les relations inter-associations.

Les fédérations régionales Aquitaine, Normandie, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Midi-Pyrénées, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2007 à Montélier par le Club Amiposte-Châteauroux qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, en termes de don de matériel lors de la dotation du challenge et de la Framif pour son soutien au Rencontres Nationales.

A la suite des décisions il y a deux ans en Assemblée Générale, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont

entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication plus importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Robert POIRIER & Dominique ROBECOURT pour l'organisation du Challenge et des Rencontres 2008. Denis BERTHOZ, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER, Jean-François SBARDELLA et Roger SCHOTT, pour l'aide à l'organisation des Rencontres Nationales.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat & Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie. François LECLUSE & Jean SAQUET, pour l'administration du serveur national.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le Rapport Moral 2007 présenté par le Président.

#### 2. RAPPORT FINANCIER 2007

COMPTE D'EXPLOITATION 2007				
DEPENSES		RECETTES		
ASSURANCES	1 144,77 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 022,00 €	
EAU + ASSAINISSEMENT	27,42 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	563,03 €	
ELECTRICITE	148,55 €			
FOURNITURES	94,00 €			
TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS	852,22 €			
SUBVENTIONS ACCORDEES	1 200,00 €			
FRAIS BANCAIRES	120,89 €			
		DEFICIT D'EXPLOITATION :	2,82 €	
TOTAL	3 587,85 €	TOTAL	3 587,85 €	

Ce Compte d'exploitation reflète le fonctionnement de la confédération.

En dépenses, le poste assurance, lié au coût de la couverture de la responsabilité civile de l'ensemble des adhérents des clubs, qu'ils soient usagers ou animateurs, est légèrement supérieur aux prévisions. Les postes Eau et Assainissement, Electricité sont légèrement inférieurs aux prévisions. Le poste fournitures est légèrement supérieur aux prévisions. Les télécommunications et affranchissement, ainsi que les frais bancaires sont conformes aux prévisions. Les subventions accordées regroupent les prix au concours et la dotation pour l'organisation des Rencontres Nationales.

En recettes, les cotisations ont été inférieures aux prévisions, mais les intérêts et plus values ont été supérieures aux prévisions. Les légers écarts constatés par rapport au budget prévisionnel sur plusieurs postes ont donc aboutit à un déficit d'exploitation minimal, tout a fait compatible avec une saine gestion.

La Confédération a quasiment équilibré son fonctionnement.

Le Bilan est sain, il permet d'envisager l'avenir avec sérénité :

BILAN 2007						
ACTIF		PASSIF				
COMPTE CHEQUE	218,56 €	FONDS ASSOCIATIFS	19 765,45 €			
LIVRET	10 992,35 €					
RESERVE STATUTAIRE	8 551,72 €					
		RESULTAT	-2,82 €			
TOTAL:	19 762,63 €	TOTAL:	19 762,63 €			

L'Assemblée Générale a approuvé par 2637 voix pour et 19 abstentions le Bilan 2007 et donné quitus au trésorier de sa gestion 2007.

## 3. BARÈME DE COTISATIONS 2008/2009 ET BUDGET PREVISIONNEL 2008

Le Conseil d'Administration de la Confédération propose le maintien des barèmes de cotisations de référence.

#### BAREMES des COTISATIONS DE REFERENCE

Les cotisations individuelles ci-dessous, sont celles conseillées par la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA pour les adhérents de base des associations qui la compose.

Pour l'exercice 2008/2009 (à partir du 1er septembre 2008) cotisations de référence suivantes :

Cotisation " JEUNE "	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	20 €
Cotisation " SPECIALE "	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par	40 €
	le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation)	
Cotisation " ADULTE "	(Adhérent à partir de 18 ans)	60 €

Elles peuvent être, éventuellement, modulées en fonction de dispositions prises par les associations de base, personnes morales, adhérentes à la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA.

Les associations, peuvent dans le cadre de l'obtention des déductions fiscales prévues pour une mission d'intérêt général, dissocier la cotisation annuelle et l'adhésion aux services proposés par les clubs (Loi du 1 er août 2003 sur le mécénat et articles 200 et 238 bis du Code général des Impôts).

# **REVERSEMENTS OBLIGATOIRES**

Pour l'exercice 2008/2009 (à partir du 1er septembre 2008), en application des Statuts et du Règlement Intérieur ; la Confédération doit recevoir de chaque structure, un reversement de cinq pour cent des cotisations de référence des adhérents de base par type d'adhésion :

Cotisation " JEUNE "	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	1€
Cotisation " SPECIALE "	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par	2€
	le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation)	
Cotisation " ADULTE "	(Adhérent à partir de 18 ans)	3 €

Des Conventions peuvent être passées avec la Confédération pour aménager les modalités de reversement.

BUDGET PREVISIONNEL 2008				
DEPENSES		RECETTES		
ASSURANCES	1 200,00 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 110,00 €	
EAU + ASSAINISSEMENT	40,00 €	INTERETS ET PLUS-VALUES	440,00 €	
ELECTRICITE	150,00 €			
FOURNITURES	50,00€			
TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS	850,00€			
SUBVENTIONS	1 140,00 €			
FRAIS BANCAIRES	120,00€			
TOTAL	3 550,00 €	TOTAL	3 550,00 €	

D'éventuelles subventions pourraient être sollicitées par la production d'un document qui mettrait en évidence l'ensemble des flux gérés à tous les niveaux de la confédération, à travers son propre budget, mais surtout à travers les budgets des fédérations et de tous les clubs.

Seule cette dimension est capable d'entraîner des contributions significatives de la part de collectivités nationales. Pour arriver à ce but il est toujours aussi indispensable de pouvoir procéder à la consolidation des

données de chaque structure pour permettre la constitution d'un dossier national de référence susceptible de donner une image de l'importance réelle de l'ensemble formé par toutes les structures et ouvrant la possibilité de rechercher des partenariats et des financements nouveaux.

Ceci passe par quelques moyens simples et peu coûteux à mettre en œuvre par chaque structure à qui il est demandé de fournir deux éléments de base indispensables :

Un compte rendu annuel d'activité (le "rapport moral " habituel) illustré d'exemples. Un compte rendu financier (le "bilan" et le "compte d'exploitation" annuels) incluant éventuellement la valorisation des mises à dispositions de personnels, locaux et matériels, pour les structures qui en bénéficient. Si ces éléments lui parviennent de façon majoritaire, la Confédération se chargera de la "consolidation" des données fournies et de la production du Bilan et du compte d'exploitation.

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, avec en particulier la dotation des prix du Concours, l'organisation des Assemblées Générales, la gestion des adhésions, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le barème de Cotisations 2008/2009 et le Budget Prévisionnel 2008.

#### 4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

#### Liste des candidats au Conseil d'Administration

Marcel AMOUROUX Président de la Fédération Aquitaine **Denis BERTHOZ** Membre du Bureau de Microtel Gagny Michel CANAUX Président de la Fédération Midi-Pvrénées Yves CARTERON Président de la Fédération Charentes Poitou Président de Microtel Angoulême Jean-Jacques CHABERT Alain CHAUVAUD Président d'AM Villefagnan Membre du Bureau de Microtel Gagnv Claude CORBE Président d'Amiposte Gagny Saïd FERHAT Président de la Fédération Ile de France **Jacques GOLDSCHNEIDER** François LECLUSE Président de Libre En Poche Pierre PUHARRE Secrétaire de la Fédération Ile de France

Robert POIRIER Vice-Président d'Amiposte Châteauroux Gérald RODARO Vice-Président de Microtel Saran Jean SAQUET Président de la Fédération Normandie Jean-François SBARDELLA Président de Microtel Montélier Président de la Fédération Lotharingie

L'Assemblée Générale a approuvé par 2548 voix pour et 108 abstentions la liste de candidats présentée.

Le Président : Le Secrétaire :

Jean-Jacques CHABERT Yves CARTERON